



LES FOUGERÊTS

ÉDITORIAL – MIEUX VOUS INFORMER, PLUS RÉGULIÈREMENT

Nous nous étions engagés à renforcer la communication municipale et à partager avec les habitants les informations relatives à la vie de la commune en toute transparence.

Depuis le mois de mars, nous avons repris et développé plusieurs outils permettant à chacun de suivre l'actualité communale : les publications **Facebook** de la page « **Les Fougerêts ma commune** », l'application **Intramuros** ainsi que les articles relayés dans la **presse locale**. Le site internet **www.lesfougerets.fr** relaie toujours les informations institutionnelles et notamment les comptes rendus des conseils municipaux. Ces différents supports nous permettent de vous informer régulièrement des projets en cours, des décisions prises, des événements organisés et de la vie quotidienne de notre commune.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous présenter cette première **lettre d'information** municipale qui regroupera et synthétisera les principales informations déjà diffusées au fil des semaines sur nos différents canaux de communication. Elle permettra ainsi à chacun de retrouver en un seul document l'essentiel de l'actualité communale.

Pour suivre l'information au plus près de l'actualité, nous vous invitons néanmoins à **télécharger l'application Intramuros**. Cet outil gratuit vous permet de recevoir en temps réel les informations municipales, les alertes éventuelles, les animations, les événements associatifs ainsi que les informations pratiques concernant la commune. Vous trouverez en page 7 les liens et QR codes permettant son installation.

Parallèlement, nous poursuivons la mise en place d'un réseau de **correspondants de villages**. Ces habitants volontaires auront pour mission de faciliter la circulation de l'information entre les différents secteurs de la commune et la municipalité. À terme, ils pourront également contribuer à la diffusion de cette lettre d'information auprès des habitants de leur secteur.

Par ailleurs, parce qu'aucun outil ne remplace le dialogue direct, les élus tiennent également des **permanences hebdomadaires**, organisées alternativement le vendredi ou le samedi. Ces moments d'échanges sont ouverts à tous et permettent d'aborder librement les sujets qui vous concernent, de partager vos idées, vos interrogations ou vos propositions.

C'est dans cet esprit qu'a été organisée la première **réunion publique** du mandat, le 29 mai dernier. Ce moment d'échanges a permis de présenter les premières actions engagées, de recueillir de nombreuses questions et de partager les préoccupations, attentes et suggestions des habitants.

Cette démarche sera renouvelée régulièrement au cours du mandat. Ces réunions publiques constitueront des temps privilégiés d'information et de dialogue autour des projets de la commune. Une large partie de cette première lettre d'information est d'ailleurs consacrée à la réunion du 29 mai, qui constitue une véritable base de travail pour les actions déjà engagées et celles qui seront développées dans les mois à venir.

Nous espérons que cette nouvelle lettre d'information répondra à vos attentes et contribuera à renforcer le lien entre la municipalité et les habitants.

Bonne lecture à toutes et à tous.

L'équipe Municipale

REUNION PUBLIQUE DU 29 MAI 2026

Nous avons organisé notre première réunion publique du mandat, dont l'objectif était de consolider notre programme pour le décliner pour les 3 années à venir et vous présenter notre feuille de route à l'automne.

Cette rencontre, qui a réuni de nombreux habitants, nous a permis de présenter l'équipe municipale et les premières actions engagées depuis le début du mandat, mais surtout d'échanger avec vous afin de recueillir vos attentes, vos remarques et vos propositions.

Vous trouverez ci-après le résumé de ces échanges :



FINANCES

BUDGET & GESTION

Le budget prévisionnel 2026 est équilibré, comme il se doit. Les investissements réalisés ces dernières années imposent une gestion prudente. L'objectif est de poursuivre les projets utiles tout en maîtrisant les dépenses et en préservant la capacité financière de la commune.

Parmi les projets engagés ou à venir en 2026, figurent notamment :

- ⇒ La rénovation de la Résidence des Ifs qui débutera en septembre
- ⇒ La poursuite des opérations de voirie en cours - L'enfouissement des réseaux à l'entrée nord de la commune étant reporté à 2027 avec la réfection de l'enrobé par le département.
- ⇒ Installation d'abris-bus au niveau des quai de bus, rue de l'Oust

URBANISME

PROJETS D'URBANISME

La municipalité travaille actuellement sur plusieurs dossiers importants afin de permettre le développement de la commune tout en préservant la qualité de vie, les finances communales et les contraintes réglementaires :

- ⇒ **le lotissement du Clos Mahé** dont l'ajournement a été validé par le conseil municipal - Le projet présenté étant jugé trop coûteux et mal adapté.
- ⇒ **le secteur de l'Allée des Cerisiers** suit son cours au fil des possibilités d'acquisition des terrains
- ⇒ **la zone du Courtil Brûlé avec la maison "Thomas"** est à l'étude avec les services de Redon Agglomération
- ⇒ Une autre « source » de logements va être explorée : **La réhabilitation de logements vacants qui fera l'objet de réunions d'information.**

LES DELAISSES

Pour poursuivre le travail déjà engagé lors du précédent mandat, un groupe de travail composé d'élus a repris l'examen des dossiers de délaissés de voirie, parfois en attente depuis plusieurs années. Plusieurs enquêtes de voisinage sont en cours de préparation, certains dossiers nécessitent encore des compléments d'information, et quelques situations impliquent la création de servitudes pour les réseaux existants.

Les frais de bornage et d'acte notarié restent à la charge des demandeurs.

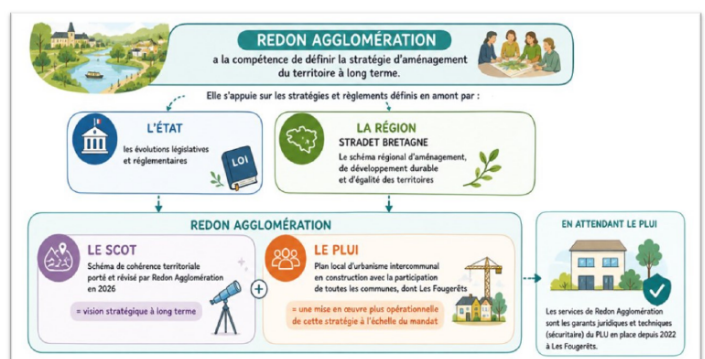
LE PLUI

Dès septembre, la commune participera activement aux travaux menés à l'échelle de Redon Agglomération sur le **plan local d'urbanisme intercommunal** qui remplacera à terme le PLU en place.

Des habitants seront associés à cette réflexion afin de mieux comprendre les contraintes réglementaires qui s'imposeront progressivement à toutes les communes.

URBANISME

fonctionnement commune & Redon Agglo



FIN DES TRAVAUX DU BOURG



Le 23 mai dernier, la municipalité a rencontré les habitants des rues du Clos Bazin, du Puits, de Crébonne, de la Fontaine d'Y et du Domaine afin d'échanger sur les aménagements réalisés dans le quartier.

Cette réunion a permis de recueillir les observations des riverains concernant notamment le stationnement, la circulation, l'accès aux propriétés, la sécurité routière, l'entretien des espaces publics et certains aménagements réalisés.

Les remarques exprimées vont désormais être étudiées afin d'identifier les améliorations envisageables, dans le respect des contraintes techniques, réglementaires et financières.

Un groupe de travail réunissant des habitants et des élus a été constitué. Il a pour mission d'examiner les différentes pistes

d'amélioration et de contribuer à la recherche de solutions adaptées aux besoins du quartier.

QUAIS BUS

La pente d'accès PMR du quai bus située côté mairie, pourtant prévue dans le programme de travaux, n'a pas été réalisée par l'entreprise en charge du chantier. La commune a donc engagé les démarches nécessaires afin d'obtenir sa réalisation.

Nous faisons le maximum pour que cette anomalie soit corrigée rapidement, y compris en envisageant de confier ces travaux à une autre entreprise si nécessaire. Quelle que soit la solution retenue pour réaliser cet aménagement, la commune veillera à ce que le coût de ces travaux ne soit pas supporté par les finances communales et exercera tous les recours nécessaires afin de faire valoir ses droits.

ENTRETIEN DES ESPACES PAVÉS ET DU CIMETIÈRE

Plusieurs habitants ont évoqué l'entretien des espaces pavés de la commune, et plus particulièrement du cimetière.

Les aménagements réalisés ces dernières années nécessitent un entretien important, dans un contexte où les méthodes doivent rester respectueuses de l'environnement.

À la suite de cette réunion, un habitant s'est spontanément proposé pour constituer et coordonner une équipe de bénévoles afin d'apporter un soutien ponctuel à nos agents communaux.

La municipalité tient à saluer cette belle initiative citoyenne et invite les personnes souhaitant participer, même occasionnellement, à se faire connaître en mairie.

Parallèlement, la commune poursuit ses recherches de solutions durables. Des essais de matériaux et de végétalisations adaptées seront notamment menés afin de limiter la repousse des herbes dans les espaces pavés tout en préservant l'esthétique des lieux.

L'objectif est d'agir à la fois à court terme grâce à l'engagement des bénévoles, et à plus long terme en facilitant durablement l'entretien du cimetière et des autres espaces aménagés de la commune.



***Vous souhaitez participer à cette action :
N'hésitez pas à vous faire connaître auprès
de la mairie au 02 99 91 54 42.***



VITESSE ET CIRCULATION

Plusieurs habitants ont soulevé des questions liées à la circulation et à la vitesse dans le bourg. La municipalité a indiqué travailler sur plusieurs pistes et des devis sont en cours :

- Finalisation des marquages au sol suite aux travaux réalisés dans le bourg
- Modification de la signalisation devant la Résidence des ifs, à l'intersection des rues de L'Oust et du Puits pour mieux réguler le sens prioritaire au niveau du bar
- Etude de zones à vitesse réduite avec une réflexion sur la mise en zone 30 km/h de l'ensemble du bourg.
- Réflexion sur des dispositifs de sécurisation de type chicane

RESEAUX & INFRASTRUCTURES

FIBRE ET RÉSEAU INTERNET

Nous avons rencontré le 5 juin la société AXIONE (filiale de Bouygues) en charge du déploiement de la fibre pour faire le point sur le déploiement de la fibre .

Les poteaux ont été quasi tous posés (certains petits ajustements à venir) et depuis environ un mois, le "tirage des câbles" est en cours, ce avec 2 sous-traitants. L'objectif est l'achèvement des travaux pour la fin de l'année 2026 (réception travaux prévue durant l'automne) . Il sera alors possible d'envisager (avec l'opérateur de votre choix) les raccordements, ce, dès que toutes les prises seront éligibles (fin année 2026- début 2027).

Lors de la pose de la fibre et en présence de branches, Axione fera élaguer par un sous-traitant.

Par la suite, dès que le réseau sera opérationnel, l'exploitation du réseau sera à la charge de THDB (Très Haut Débit Bretagne, filiale de Orange) qui sera en charge de l'entretien (dont l'élagage habituel).

Dans l'attente, de nombreux habitants continuent à rencontrer des difficultés sur le réseau cuivre actuel, avec des coupures ou des dysfonctionnements récurrents. Ces incidents sont systématiquement signalés aux opérateurs concernés, mais les interventions ne permettent pas toujours d'apporter une solution durable.

Nous sommes conscients des désagréments que cette situation occasionne. Malgré les échanges engagés avec les opérateurs, la commune dispose de peu de moyens d'action, le réseau relevant entièrement de sociétés privées et de leurs sous-traitants.

Les responsables d'Orange nous ont assuré qu'aucune consigne de « non-réparation » du réseau cuivre n'existait, même si chacun constate aujourd'hui les difficultés croissantes de maintenance d'un réseau appelé à disparaître en 2030.

EOLIENNES

Suite aux désagréments exprimés par les habitants concernant les dernières éoliennes implantées sur la commune, un travail est actuellement en cours avec Engie Green, afin d'identifier les solutions permettant de réduire au maximum les nuisances constatées.

La municipalité reste particulièrement attentive à ce sujet, avec comme priorité la préservation du bien-être et du cadre de vie des habitants.

Dans ce contexte, un rendez-vous a eu lieu le 26 mai avec la société ENGIE GREEN, exploitante des éoliennes situées sur la commune, afin d'échanger sur un éventuel renouvellement des 4 premières éoliennes implantées sur le territoire .

À ce stade, aucun projet n'est acté . La municipalité restera particulièrement vigilante quant aux conséquences éventuelles pour les riverains et la commune.

ENVIRONNEMENT

PERMIS MINIER TARANIS

La municipalité poursuit avec attention le suivi du projet d'exploration minière Taranis, qui concerne plusieurs communes du territoire.

Afin d'assurer une veille active sur ce dossier, un groupe de travail d'élus a été constitué.

Sur le plan juridique, la municipalité ne pouvant pas se joindre en tant que co-requérante au recours contentieux en cours (n'ayant pas participé au recours gracieux préalable), une réflexion est en cours pour déposer une intervention volontaire en complément du recours porté par l'association Eaux & Rivières de Bretagne.

Dans ce cadre, nous nous sommes rapprochés du juriste accompagnant cette procédure afin d'identifier les éléments et intérêts à agir propres à notre commune susceptibles de compléter les argu-

ments déjà développés. À ce jour, la procédure suit son cours.

Par ailleurs, afin de favoriser le partage d'informations et la coordination entre les collectivités concernées, la municipalité de Les Fougerêts a co-organisé, avec les communes de Saint-Congard, Cournon et Langon, une réunion d'information destinée à l'ensemble des élus des territoires concernés par le permis Taranis.

Cette démarche vise à permettre à chaque élu de disposer du même niveau d'information et à faciliter les échanges entre les différentes communes concernées par ce dossier.

ECONOMIE

VIE DES ENTREPRISES

En octobre, une **réunion** sera organisée avec tous les **professionnels de la commune** :

Artisans, commerçants, professions libérales, qu'ils soient en société ou en entreprise individuelle, cette première réunion, à laquelle sera également conviée l'agence d'attractivité et Redon Agglomération, aura pour objectif d'échanger sur leurs besoins.

Cette démarche a d'ores et déjà été mise en place avec l'entreprise Françoise Saget et a permis de répondre à certains de leurs besoins.

En attendant, la commune soutient ses professionnels en relayant leur actualité sur les réseaux sociaux dès que l'occasion se présente. La réunion portera également sur la meilleure façon de mettre en avant chaque entreprise de façon équitable lorsqu'il existe des situations de concurrence directe.

AGRICULTURE

La municipalité souhaite également renforcer le dialogue avec **les agriculteurs** du territoire afin de mieux prendre en compte leurs contraintes et leurs besoins. Un **groupe de travail** constitué d'élus et de professionnels est en cours de constitution.

DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

Cette année, nous mettons en place le dispositif « Argent de Poche ». Cette action s'adresse aux jeunes, habitant la commune, âgés de 15 à 17 ans (nés entre le 1er juillet 2008 et le 30 juin 2011)

Ils effectueront de petits chantiers dans les domaines suivants : services techniques, entretien des bâtiments, administratif et médiathèque et seront encadrés par les agents de la commune et/ou des élus.

Cette annonce a suscité un tel engouement auprès de la jeunesse lors de la réunion publique du 29 mai dernier, que 8 jeunes se sont

inscrits à ce dispositif. L'intérêt suscité par ce nouveau dispositif a permis de pourvoir rapidement l'ensemble des places disponibles pour cette première édition. Les inscriptions sont donc désormais closes. En cas de désistement ou si de nouvelles places venaient à être proposées, l'information sera communiquée par les canaux habituels.

Merci aux jeunes pour leur enthousiasme et leur engagement au service de la commune.

FOYER DES JEUNES

Une convention a été signée avec le foyer des jeunes pour qu'ils retrouvent la gestion de leur salle.

Les demandes de location du foyer seront à adresser à :
Romuald NAËL 06 42 94 92 48

SALLE POLYVALENTE

Lors de cet échange, le nouveau fonctionnement de la salle polyvalente a été présenté. Celle-ci reste mise gratuitement à la disposition des associations de Les Fougerêts et les réservations continuent de s'effectuer auprès de l'accueil de la mairie.

Parmi les nouveautés :

- Un tri de la vaisselle et des ustensiles a été réalisé ; ceux-ci sont désormais rangés et stockés dans le local dédié.
- Un état des lieux sera effectué lors de la remise des clés puis lors de leur restitution.

DES PROJETS A L'ETUDE

Plusieurs idées ont émergé et font actuellement l'objet d'une réflexion :

Parmi elles, la possibilité d'organiser un **événement intergénérationnel** sur la commune. Plusieurs habitants nous ont fait part de leur attachement à ce type de manifestation qui avait déjà existé par le passé. Ces moments de rencontre et de convivialité entre générations ont laissé de bons souvenirs et leur retour est régulièrement évoqué.

Par ailleurs, lors de la réunion publique, a également été suggérée

FORUM DES ASSOCIATIONS

Réservez dès à présent votre matinée du **samedi 5 septembre 2026 !**

Le Forum des Associations se déroulera de 9 h à 12 h 30 à la salle des sports. Les associations sportives, culturelles et patrimoniales de la commune seront présentes pour vous faire découvrir leurs activités et répondre à vos questions.

Venez nombreux à leur rencontre !

- Un catalogue photo de la vaisselle sera présenté au moment de la réservation afin de prévoir les quantités exactes nécessaires.
- Des modes d'emploi concernant le fonctionnement des équipements de cuisine (fours, lave-vaisselle, etc.) seront affichés.

Pour le bien-être et le confort de tous, il est demandé de restituer la salle et les équipements propres.

Merci à chacun de « jouer le jeu ». Cette démarche s'inscrit dans des valeurs de respect, de responsabilité et de savoir-vivre collectif.

DATES DE CHASSE

Extrait de l'arrêté ARRÊTÉ PRÉFECTORAL relatif à l'exercice de la chasse dans le département du Morbihan pour la campagne 2026 / 2027

Article 1 - Ouverture générale

La période d'ouverture générale de la chasse à tir est fixée pour le département du Morbihan du 20 septembre 2026 à 8 h 30 au 28 février 2027 à 17 h 30.

Article 2 - Jours de non chasse et heures de chasse : Afin de favoriser la protection et le repeuplement du gibier, pendant l'ouverture générale de la chasse, la chasse à tir est interdite

les mardis et vendredis (à l'exception des jours fériés). Cette interdiction ne s'applique pas à la chasse au gibier d'eau, ni à la chasse à courre, ni à la chasse du sanglier.

En période d'ouverture générale, **les heures quotidiennes de chasse sont les suivantes :**

du 20 septembre 2026 au 24 octobre 2026 : 8 h 30-19 h 00
du 25 octobre 2026 au 28 février 2027 : 9 h 00-17 h 30.

L'arrêté complet comportant de nombreuses exceptions et dérogations est mis en ligne sur Intramuros.

CORRESPONDANTS DE VILLAGES

La nouvelle équipe municipale souhaite mettre en place des correspondants de quartiers et de villages. Ces « représentants » ont pour rôle d'assurer la communication ascendante et descendante entre leur quartier ou village et la mairie, notamment concernant les travaux de voirie, les coupures d'électricité, l'élagage, etc. Ils pourront également contribuer à créer un réseau de proximité entre voisins, par exemple pour veiller sur les habitations lors des départs ou absences de leurs occupants (vigilance voisinage).

Un groupe de travail composé de trois élus a réfléchi au découpage de la commune en différents secteurs, présentés sur la carte ci-dessous. L'idéal serait de disposer de deux correspondants par secteur. Il reste donc encore quelques places vacantes. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de la mairie.

Merci à toutes celles et ceux qui se sont déjà portés volontaires.

Si vous êtes intéressé pour représenter votre secteur, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de :

Claudia Guillemot : adjoint2@lesfougerets.fr

SECTEUR	VILLAGES OU RUES	CORRESPONDANTS
1	Couesmé, Guet Couesme, la Ville Guihard, La Ville Chauve, Les Zéreux, La ville Basse, Le Pâtis Sebillot	NOEL Gaëtan
2	Mabio, La Noë Cado, La Loirie, La Croix Fourchée, La Ville Macé, Caillibouis	DUCLOYER Dominique
3	Le Chénot, Le Bois Brun, Coëtbot, La Ville Caro Rue du Poirier Vert, La Bande Jouniaux, Rue du Stade	
4	La Morissais Rue de Fontaine d'Y, Rue de Crébonne, Rue du Puits, Le Clos Bazin, Rue du Domaine, Chemin des Carrés, Résidence de la Vallée, Rue de l'Oust, Allée des Cerisiers	ROLLO Michèle GREFFION Joël
5	Rue des Ardoisières, Rue des Palis, Rue de la Cordonnais, Rue Sainte Anne, rue des Ifs, Rue de la Croix Neuve	CHENAIS Gilbert ROYER Marylène
6	Les Champs Mabons, Boin, La Motte, La Ville Théau, Les Champihals, Les Crolais, L'Auté Chesnais, Le Rond-Point, Le Préaudor, Le Pont d'Oust, La Saudraie	LE FORMAL Jacky DANILO Nelly
7	Bel Air, Les Grêles, Les Boissières, Le Govelan, Trével, L'Auté Gareil, La Cour de Launay, Launay, Marzan	DANIBERT Michel
8	La Jouardays, Le Chêne Dréan, La Halais, La Vigne, L'Auté Pateaux, La Ternais, Les Mazerits, L'Auté Perrigue, La Chénais, L'Auré Charruel, Les Loulais, L'Auté Nevoux, Les Rues Nevoux, La Grionnais	
9	Nonguais, La Marandais, Saint Jacob, La Corbais, Les Champs Grionnais, Le Guay, Les Fromentinais	MARCHAND Laëticia BERTRAND Ludovic

GROUPES DE TRAVAIL

Des groupes de travail seront constitués au fur et à mesure des besoins, afin d'associer les habitants aux réflexions sur différents sujets concernant la vie de notre commune.

Ces groupes ont pour objectif de permettre à chacun d'apporter son expérience et ses connaissances afin d'enrichir les projets portés par la municipalité. Ils constituent des espaces d'échange, de dialogue et de proposition où élus et habitants peuvent travailler ensemble dans un esprit constructif.

Pour garantir la qualité des échanges et l'efficacité des travaux, chaque groupe fonctionnera dans le cadre d'une charte de participation. Celle-ci rappelle notamment que les réflexions doivent être menées dans l'intérêt général et au bénéfice de l'ensemble des habitants et non traiter de cas personnels.

Nous sommes convaincus que l'intelligence collective et la diversité des points de vue constituent une richesse pour notre commune. C'est pourquoi nous invitons toutes les personnes souhaitant contribuer à l'avenir des Fougerêts à rejoindre ces démarches participatives. N'hésitez pas à vous faire connaître via les mails ci-dessous :

Groupes de travail déjà constitués :

Les aménagements des quartiers du Clos Bazin et des rues adjacentes → contact : Veronique LHOMME - adjoint4@lesfougerets.fr

Groupes de travail en cours de constitution :

Le Tourisme et patrimoine → contact : Veronique LHOMME - adjoint4@lesfougerets.fr

PLUI → contact : Veronique LHOMME - adjoint4@lesfougerets.fr

Correspondants de village → Claudia GUILLEMOT adjoint2@lesfougerets.fr

POUR VOUS TENIR INFORMES

INTRAMUROS

C'est le moyen le plus simple pour rester informé de la vie de la commune des Fougerêts : actualités, événements, informations pratiques, alertes importantes, modifications de circulation, animations, réunions... toutes les informations utiles directement sur votre téléphone ou votre ordinateur :



Une fois l'application installée : recherchez "Les Fougerêts"
ajoutez la commune en favori et activez les notifications pour recevoir les informations et alertes en temps réel

PERMANENCES DES ELUS

Chaque semaine, des temps de rencontre sont ouverts à tous les habitants qui souhaitent :

- poser une question
- faire remonter une difficulté
- partager une idée ou une suggestion
- échanger simplement sur la vie de la commune

Lorsque les demandes nécessitent des vérifications ou un travail complémentaire, nous nous engageons à revenir vers vous dès que possible avec un retour clair.

Samedi 4 Juillet	10 h à 12 h	Claudia GUILLEMOT
Vendredi 10 Juillet	14 h à 16 h	Yves THETIOT
Samedi 18 Juillet	10 h à 12 h	Claudia GUILLEMOT
Vendredi 24 Juillet	14 h à 16 h	Véronique LHOMME
Samedi 1 Août	10 h à 12 h	Claudia GUILLEMOT

Les dates à partir de septembre vous seront communiquées à la rentrée

RAPPEL DE REGLES DE VOISINAGE

RAPPEL – BRUITS DE VOISINAGE

les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils bruyants sont autorisés aux horaires suivants :

Pour les particuliers :

Du lundi au samedi :
9h00 – 12h00 et 14h00 – 19h00
Le dimanche et les jours fériés :
10h00 – 12h00

Pour les professionnels :

du lundi au samedi :
de 7h à 20h

INTERDICTION DE BRULER LES DÉCHETS VERTS

le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année dans le Morbihan. Cette interdiction concerne notamment les branches, tailles de haies, feuilles mortes et tontes de pelouse. Les déchets verts doivent être valorisés par broyage, compostage ou dépôt en déchèterie.

Certaines dérogations très encadrées existent pour des usages agricoles ou sanitaires spécifiques

Commune de Les Fougerêts

15 rue de l'Oust
56200 LES FOUGERÊTS

Tél. : 02 99 91 54 42
accueil@lesfougerets.fr



« QUELLE HISTOIRE VOUDRIONS NOUS RACONTER AU CŒUR DE LES FOUGERETS ? »

Les habitants sont invités à choisir le thème des façades de la médiathèque « La Station » et de Partition Architecture

Situés au cœur du bourg, la médiathèque **La Station** et les locaux de **Partition Architecture** partagent une histoire commune, ancienne station-service, épicerie, bar puis hôtel, ce bâtiment a inspiré le nom de notre médiathèque.

À l'initiative de Partition Architecture, un projet de fresque a été imaginé afin de valoriser cet ensemble et de renforcer son identité. Le financement de la façade de Partition Architecture sera bien entendu privé et prendrait en charge en grande partie le cout du projet global. Le projet de la partie médiathèque, faisant partie du domaine communal demandera une réflexion, notamment financière puis une délibération de la part du conseil.

Deux avant-projets ont été présentés au Conseil municipal et sont aujourd'hui soumis à l'avis des habitants.

Découvrez les deux projets ci-dessous et faites votre choix

les visuels présentés sont des avant projets,

*le projet retenu sera amené à évoluer pour correspondre parfaitement à l'identité de la commune et de ses habitants
Il vous est demandé de choisir le thème et l'identité graphique qui vous séduisent le plus*



Projet n°1 : « Le cœur du village »

Cette fresque s'inspire de l'histoire du lieu, autrefois station-service, épicerie, bar et hôtel.

Elle évoque les rencontres, les souvenirs et la convivialité qui ont animé le cœur du bourg au fil des générations.

Déployée sur les façades de la médiathèque et de l'ancien Hôtel Mouraud, elle fait le lien entre le passé et la nouvelle vie de ce lieu emblématique.

Projet n°2 : « Symboles, architecture & typographie »

Cette fresque rassemble, sous forme de vignettes illustrées, plusieurs symboles emblématiques des Fougerêts : patrimoine, paysages, vie locale, architecture et identité locale.

Par son graphisme inspiré du dessin et sa composition intégrée à la façade, elle crée une unité avec le bâtiment tout en mettant en valeur les éléments qui font l'identité de notre commune.

tout comme pour le projet n°1, cette option se déploierait sur le pignon de la médiathèque (non représenté sur l'avant projet)



Déposez votre bulletin en mairie jusqu'au **18 juillet**

coupon réponse

Nom (facultatif) :

- Projet n°1 : « Le cœur du village »
- Projet n°2 : « Symboles, architecture & typographie »